

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-318 du 23 Novembre 1992

Chargeant Madame Véronique LAWSON,
Ministre de la Santé Publique de
l'intérim de Madame Véronique AHOYO,
Ministre du Travail, de l'Emploi et
des Affaires Sociales pour compter
du 15 Novembre 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

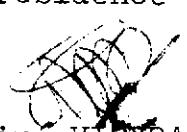
D E C R E T :

Article 1er.- Pour compter du 15 Novembre 1992, Madame Véronique LAWSON, Ministre de la Santé Publique est chargée de l'intérim du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales pendant l'absence de Madame Véronique AHOYO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Novembre 1992

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République,


Désiré VIEIRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MSP-MTEAS 4 AUTRES
MINISTERES 18 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-